



***SUIVI DES POPULATIONS D'ECREVISSE A PATTES BLANCHES SUR
LE SITE NATURA 2000 DORE ET AFFLUENTS FR8301091***

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
(ARTICLE 27 DU DECRET N°2016-360 DU 25 MARS 2016
RELATIF AUX MARCHES PUBLICS)**

**CAHIER DES CLAUSES
TECHNIQUES PARTICULIERES**

Juin 2017

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières comporte 4 pages

Article 1 – CONTEXTE

Le document d'objectifs du site Natura 2000 « Dore et affluents » FR 8301091 prévoit la réalisation de différentes actions dont le suivi scientifique du site. En 2017, le Parc naturel régional Livradois-Forez, structure porteuse de l'animation du document d'objectifs, s'appuiera sur un prestataire pour réaliser le suivi des populations d'Écrevisse à pattes blanches via l'étude de 6 secteurs choisis.

Le présent cahier des clauses techniques particulières a pour objet de préciser le lieu de l'étude, la méthodologie et les résultats attendus.

Article 2 – DESCRIPTION DE LA PRESTATION

2-1 Lieu de la prestation

Le site Natura 2000 « Dore et affluents » n° FR 8301091 se situe sur le bassin versant de la Dore entre Ambert et Thiers (département du Puy de Dôme).

2-2 Objectifs

L'étude qui sera réalisée en 2017 a deux objectifs principaux :

- Prospector des secteurs sans donnée sur l'Écrevisse à pattes blanches via des inventaires à réaliser sur 4 affluents choisis par le Parc ;
- Suivre des secteurs où la présence de l'espèce a été confirmée au moment de l'élaboration du document d'objectifs en 2012 via des inventaires à réaliser sur 2 affluents choisis par le Parc.

Les inventaires devront permettre de définir l'absence ou la présence de l'espèce sur les affluents ainsi que l'état de conservation des populations.

2-3 Méthodologie

Sur chacun des 6 affluents choisis, 4 points stratégiques ont été définis au niveau d'intersections entre le cours d'eau et une voie publique (chemin, route,...). Les inventaires seront à réaliser sur 200 mètres linéaires à l'amont et 200 mètres linéaires à l'aval de ces 4 points stratégiques.

Les inventaires devront permettre de récolter les informations suivantes sur chaque tronçon :

- Cotexte : date, observateurs, conditions météorologiques, ... ;
- Localisation du tronçon ;
- Largeur du ruisseau ;
- Problème de gestion identifié (seuil artificiel, rejet, sur-piétinement, absence de ripisylve, passage à gué, substrat colmaté, ...)
- Présence de l'espèce ;
- Nombre d'individus présents ;
- Sexe ratio ;
- Classe de taille (<30mm, 30 à 50 mm ; 50 à 70 mm ; 70 à 90mm ; > 90mm) ;
- Observations : maladie, mortalité, mutilation, présence d'autres espèces notamment les espèces d'écrevisses exotiques, autre remarque, ... ;

Ils devront être réalisés la nuit, dans la principale saison d'activité de l'espèce (juin à octobre) et sur une période favorable en termes de visibilité (24 h sans précipitation et eau non turbide). Les tronçons seront parcourus de l'aval à l'amont. Des précautions sanitaires devront être prises par le prestataire

afin de prévenir la contamination des ruisseaux par la peste de l'Ecrevisse, les bottes et matériels en contact avec l'eau devront être désinfectés avant la prospection d'un nouveau tronçon.

Sur chaque tronçon, l'inventaire exhaustif couplé à la durée en heure de l'inventaire permettra de définir l'état de conservation de la population via la méthode CPUE (Catch Per Unit Effort ou capture par unité d'effort).

2-4 Résultats attendus

Pour le suivi 2017, le prestataire retenu devra, en se basant sur l'étude des 6 secteurs définis :

- Réaliser ces inventaires sur l'Ecrevisse à pattes blanches à une période adaptée comme décrit ci-dessus ;
- Définir les limites amont et aval de la présence éventuelle de l'espèce sur chaque tronçon ;
- Définir l'état de conservation de la population ;
- Définir l'état des habitats de l'espèce sur chaque tronçon ;
- Identifier les principaux problèmes de gestion ;
- Proposer des mesures de gestion types par problématique identifiée.

2-5 Données fournies

Le Parc naturel régional Livradois - Forez s'engage à fournir au prestataire :

- Le document d'objectifs du site Natura 2000 ;
- Une carte de localisation des 6 secteurs et des 4 points stratégiques sur chaque secteur ;

Article 3 – RENDU ET ENGAGEMENTS

Le rapport d'étude comportera :

- une présentation de la méthode utilisée et des résultats obtenus ;
- une compilation des fiches terrain ;
- une cartographie des secteurs étudiés ;
- une analyse sur l'état de conservation des populations, sur l'état des habitats de l'espèce et sur les problèmes de gestion identifiés ;
- un résumé d'une page de la démarche devant figurer en 4^{ème} de couverture.

Le rapport d'étude correspondant à cette mission sera fourni en trois exemplaires papier couleur, dont un reproductible, et une version informatique sur CD Rom (version modifiable et PDF, image en format jpeg).

Pour la partie cartographique les couches SIG devront être au format ShapeFile (.shp).

Le logo des financeurs (*) figurera sur la première de couverture, ainsi que le logo du Parc naturel régional Livradois – Forez qui sera mentionné en tant que maître d'ouvrage.

Obligations concernant les données et l'étude :

- les données espèces collectées seront à intégrer à la base de données du Parc (SICEN) et seront publiques ;
- les photographies illustrant le rapport de suivi pourront être exploitées par le Parc dans le cadre d'une utilisation non commerciale, en mentionnant l'auteur de l'image ;
- le prestataire s'engage à mentionner le Parc comme maître d'ouvrage des études dans toute communication interne ou externe.
- le Parc s'engage à mentionner le prestataire dans toutes les publications tirées des études ou des données cartographiques.

(*) Logos des financeurs de l'opération devant figurer sur les rapports et bilan :

